



**C'est toi qui décides si
tu veux te marier, quand et avec qui!**

As-tu peur de devoir te fiancer ou
te marier contre ta volonté?

Tu veux mettre fin à ton mariage,
mais tu ne sais pas comment?

Dans ton entourage, certains
sont contraints de se marier contre
leur volonté?

**Tu as le droit de décider avec
qui tu veux vivre. Ne reste pas
seul face à ton problème,
demande de l'aide.**

Qu'est-ce qu'un mariage forcé?

On parle de mariage forcé dès que l'une des personnes fiancées ne voit pas de possibilité de refuser le mariage.

Chaque être humain a le droit de décider lui-même s'il veut se marier et si oui avec qui.

«Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux»

Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 16, al. 2

En Suisse, chaque personne a le droit de décider elle-même si elle veut se marier et avec qui. Forcer quelqu'un à se marier est strictement interdit.

Art. 181a du code pénal suisse

Si tu as dû te marier contre ta volonté, ton mariage peut être annulé.

Art. 105 du code civil suisse

Il y a des solutions: demande de l'aide!

Il y a des gens qui peuvent comprendre ta situation et chercher des solutions avec toi. Tu peux en parler à une personne en qui tu as toute confiance, par exemple quelqu'un du corps enseignant, du travail social, du centre pour jeunes, ou ton supérieur hiérarchique.

Plusieurs centres de conseil ont l'expérience des situations difficiles. Ils sont en mesure de t'apporter l'aide qu'il te faut pour aborder les prochaines démarches.

En cas d'urgence (24 h sur 24)

Police: 117

Aide par téléphone pour les jeunes (Pro Juventute):
147, www.147.ch

Maisons d'accueil pour femmes:

www.frauenhaeuser.ch/fr, AppElle – centrale d'appel des
maisons d'accueil bernoises pour femmes, 031 533 03 03

Maison d'accueil pour hommes:

031 552 08 70, www.zwueschehalt.ch

Accueil d'urgence pour jeunes (NAG): 031 381 79 07
www.schlossmatt-bern.ch

Maison pour jeunes et aide par téléphone – Zurich:

043 268 22 66, www.schlupfhuus.ch

Maison pour filles – Zurich:

044 341 49 45, www.maedchenhaus.ch

Offres de conseil

Les services ci-après peuvent vous conseiller, toi et tes proches. Leurs spécialistes peuvent t'aider à trouver des solutions. C'est toi qui décides si ta famille doit être informée de cette démarche.

Les spécialistes dispensent une aide médicale, psychologique, sociale et juridique. Les conseils sont anonymes si tu le souhaites.

Le service **Zwangsheirat.ch**, dont les intervenants sont soumis à l'obligation de garder le secret, peut aussi te donner des conseils gratuits (en français également) en dehors des heures de bureau par téléphone ou par courriel.

0800 800 007, www.zwangsheirat.ch, info@zwangsheirat.ch

Les services suivants peuvent également te conseiller, de manière anonyme, et dans différentes langues; des émoluments modiques sont dus pour certains services.

frabina: 031 381 27 01, www.frabina.ch

isa: 031 310 12 72, www.isabern.ch

Le personnel des services d'aide aux victimes est à ta disposition pour tout conseil durant les heures de bureau. Il est soumis à l'obligation de garder le secret.

Aide aux victimes Berne: 031 370 30 70

www.opferhilfe-bern.ch, beratungsstelle@opferhilfe-bern.ch

Aide aux victimes Bienne: 032 322 56 33

www.centrelavi-bienne.ch, sav@centrelavi-bienne.ch

Service de conseil et accueil de Solidarité Femmes:

032 322 03 44, www.solfemmes.ch, info@solfemmes.ch

Vista, aide aux victimes Thoun: 033 225 05 60

www.vista-thun.ch, info@vista-thun.ch

STOP AUX MARIAGES FORCÉS



Canton de Berne

Service de lutte contre la violence domestique
Direction de la sécurité
www.be.ch/slvd



Ville de Berne

Direction de la formation, des affaires sociales
et du sport
Bureau des affaires de migration et
de racisme de la ville de Berne
www.bern.ch/fmr
Informations complémentaires (en allemand):
www.bern.ch/zwangsheirat

Nous remercions le Service de la cohésion multiculturelle de Neuchâtel (COSM) d'avoir autorisé l'adaptation de sa brochure «Mariage forcé» pour le canton de Berne.